



Le 16 avril 2020

Monsieur le Préfet,

Le 10 avril dernier, en pleine période de confinement s'est tenu, en Mayenne, un Comité Technique Spécial Départemental (CTSD) faisant suite au groupe de travail du 25 mars, avec, pour ordre du jour, la présentation du projet de carte scolaire du Directeur Académique et la présentation des LDG (Lignes directrices de gestion) du mouvement intra-départemental.

Rappelons que cette instance se tenait en audioconférence, le DASEN détenant seul la possibilité d'ouvrir ou de fermer les micros

Après lecture des déclarations des organisations syndicales (CGT, FNEC-FP-FO, FSU, UNSA), pourtant préalablement envoyées à sa demande, le DASEN, Denis Walecks, s'est lancé dans la présentation de son nouveau projet de carte scolaire. Lors d'un monologue de près d'une heure et demi pendant lequel, tout en se glorifiant ("moi, je"... " moi, je" ...), il n'a eu de cesse de proférer des critiques pleines de mépris à l'encontre des représentants de nos organisations et des instances.

En voici quelques exemples :

«...je ne méprise pas les gens, que leurs actes... », «...intellectuellement détestables... », «...vous manquez de respect envers le recteur, le ministre, envers moi... », «...donnez-moi un exemple où le CHSCT a été utile... », «...je préfère dialoguer avec les acteurs sur le terrain plutôt qu'avec vous... », «... je regrette de voir que la défense de l'école n'est pas portée par nous tous... », «... vous donnez des généralités vaseuses et méprisantes... »

Aucune des organisations syndicales n'a pu intervenir malgré les demandes de prises de parole avec les moyens mis à disposition par la visioconférence.

Devant ce fait particulièrement grave, les organisations syndicales ont dû interrompre le DASEN afin d'exiger une suspension de séance, suite à laquelle elles ont manifesté de façon unanime leur indignation face à des propos inacceptables et méprisants.

Après un semblant d'excuses tardives, procédé dont il est coutumier (« ... il n'y avait ni agressivité ni mépris dans mes propos, mais je comprends que vous ayez pu le ressentir ainsi, j'en suis désolé... »), Monsieur le directeur académique a fait procéder au vote sur son projet de carte scolaire alors que, nous le répétons, aucun de nous n'a pu intervenir sur aucune des situations d'école abordées. Il lui a été fait remarquer que ce CTSD n'avait été qu'une mascarade. Les représentants des organisations syndicales ont unanimement voté contre le projet.

Nous considérons que des moyens exceptionnels doivent être à la hauteur de la crise exceptionnelle que nous traversons. Cette crise accentue les inégalités scolaires et fragilise davantage les élèves les plus en difficulté. Ces inégalités se creuseront davantage à la rentrée de septembre période durant laquelle des élèves auront subi une rupture forte dans les apprentissages. Les conditions d'exercice des enseignants ne peuvent être mise à mal ou dégradées.

Nos organisations, CGTeduc53, FNEC-FP FO 53 et FSU 53 demandent une dotation supplémentaire de postes pour le département de la Mayenne afin qu'aucune fermeture ne soit prononcée, que des ouvertures de classes soient actées partout où cela est nécessaire et que des postes surnuméraires (RASED, remplacement, PDMQC, augmentation des décharges de direction) puissent être maintenus ou créés pour répondre aux besoins.

Pour toutes ces raisons, nous refusons de siéger au CTSD de repli qui se tiendra le vendredi 17 avril à 9h00.

Nous souhaitons très vivement et demandons le retour à un réel dialogue social dans notre département, basé sur un respect mutuel.

Fabien Orain FNEC-FP FO 53 (fnec.fp.53@laposte.net)

Gérard Pigois FSU 53 (fsu53@fsu.fr)

Christine Pau, Véronique Heisserer CGT Educ'action 53 (53@cgteduc.fr)

Copie à Monsieur le Recteur de l'académie de Nantes, au Directeur académique des services de l'Education nationale du département de la Mayenne, aux organisations syndicales nationales : FNEC-FP FO, FSU, CGT éduc'action